

DOSSIER DE PRESSE 2023

20
23

17ème édition

LA VITRINE DE L'ARTISAN

ÉDITION JEUNES ARTISANS DE -35 ANS

Concours national visant à mettre à l'honneur le secteur de l'artisanat belge
Informations et inscriptions : www.lavitrinedelartisan.com



TABLE DES MATIÈRES

LE CONCOURS

La Vitrine de l'Artisan 3

ÉDITION 2023

Édition spéciale "Jeunes Artisans" 4

AGENDA

1. Inscriptions et candidatures 5

2. Comité de sélection et Présidence 2023 6

3. Visites des ateliers 7

4. Remise des prix 8

LES 10 LAURÉATS 9

SOUTENIR L'ARTISANAT BELGE ET LA VITRINE DE L'ARTISAN 10

CONTACT 10



La Vitrine de l'Artisan c'est ...

... un concours fédéral mis sur pied en 2006 qui vise à mettre en valeur les artisans belges.

Chaque année, 10 artisans sont sélectionnés et mis en évidence auprès du grand public, certains étant plus particulièrement récompensés par des prix. Au fil du temps, le concours est devenu une plateforme incontournable pour le secteur.



LE CONCOURS

LA VITRINE DE L'ARTISAN

Chaque année, l'évènement "La Vitrine de l'Artisan" est organisé afin de promouvoir et de soutenir l'entreprenariat belge. Il est l'occasion pour l'ensemble des artisan.e.s de mettre en avant leur savoir-faire.

Concrètement, l'ASBL Besace organise un concours sur des thématiques qui varient d'année en année. Sur base de dossiers de candidatures, le concours distingue dix lauréats qui constituent des exemples de réussite sur tous les plans : la qualité, l'originalité de leur produit, leur parcours, et la gestion de leur activité. Le panel d'artisans mis en vitrine témoigne de la diversité et de l'originalité du secteur. En outre, le concours favorise les échanges et les rencontres utiles pour l'évolution du parcours de l'artisan. Le concours se déroule sur six mois et se clôture par une remise de prix.

Ce concours est soutenu par bon nombre d'acteurs du monde économique.

ÉDITION 2023

ÉDITION SPÉCIALE "JEUNES ARTISANS"

Pour cette 17ème édition, la thématique de la Vitrine est les "Jeunes Artisans de moins de 35 ans". Depuis 17 ans, l'expérience du concours et notre contact auprès des artisans nous montrent qu'il n'est pas suffisant d'avoir de l'or entre les mains et un savoir-faire artisanal de qualité. Encore faut-il arriver à se faire (re)connaître et à valoriser son activité tout en se démarquant de ses concurrents.

Cette année, seuls les artisans de moins de 35 ans ayant lancé une activité artisanale pourront se porter candidats au concours, de façon à ce que la Vitrine soit véritablement un tremplin pour accroître leur visibilité. Il est aussi une occasion de susciter des motivations chez les jeunes pour le secteur artisanal.

Le concours mettra en lumière dix jeunes artisans belges, porteurs d'une ambition et de valeurs fortes, qui seront des exemples fédérateurs pour la génération future autour de métiers méconnus, traditionnels et/ou parfois oubliés.





AGENDA

1. INSCRIPTIONS ET CANDIDATURES

La période d'inscription a eu lieu entre le 16 janvier et le 19 février 2023 inclus. Les jeunes artisans belges ou résidant en Belgique de moins de 35 ans ont pu déposer leur candidature via un questionnaire Google form.

Parmi les candidatures, dix lauréats talentueux ont été sélectionnés par un comité de sélection constitué de professionnels du secteur, et présidé, en 2023, par Monsieur Eddy Van Damme, maître boulanger.

Les critères de sélection portaient sur la qualité, l'originalité du produit, le parcours de l'artisan et sa motivation ainsi que la gestion de son activité. La Vitrine de l'Artisan reste un concours dont l'objectif est de mettre en évidence un panel représentatif d'artisans et de métiers qui permettent de valoriser la diversité et la richesse du secteur auprès du grand public et des jeunes. Des critères géographiques et de secteur d'activités sont donc également pris en considération.

Par sa participation, l'artisan concourt pour être l'un des dix ambassadeurs de l'artisanat belge et gagner le Prix Artisan 2023. Il sera particulièrement mis à l'honneur dans la presse locale et nationale, auprès de leur commune, de nos divers partenaires et lors de la remise des prix.

Cette année, nous allons offrir un prix supplémentaire, le Prix Mentor, à toute personne artisanne ayant secondé et prit sous son aile un jeune artisan ou une jeune artisane et qui souhaite partager son histoire.

2. COMITE DE SELECTION ET PRÉSIDENTE 2023

Le comité de sélection de la Vitrine de l'Artisan est composé d'organisations d'indépendants (UCM, Unizo, SNI, etc.), de partenaires privés et publics (cabinet du Ministre compétent, le SPF économie, la Sowalfin etc.) et, également, du Conseil supérieur des indépendants. De plus, d'anciens lauréats sont également invités chaque année à intégrer le comité.

Cette année, afin de respecter l'alternance linguistique, le président du comité est néerlandophone. Il s'agit de Monsieur Eddy Van Damme, maître boulanger. Notre choix s'est porté sur Mr Van Damme afin de soutenir le secteur boulanger qui a été fort impacté lors de la crise de l'énergie.



EDDY VAN DAMME

Dès l'âge de 12 ans, j'ai étudié et suivi le métier de boulanger et de pâtissier à la groene poorte de Bruges et le week-end, j'aidais dans une boulangerie pour apprendre le métier. À 18 ans, après mon service militaire, je suis allé travailler chez trois autres boulangers pour continuer à apprendre le métier.

À 21 ans, j'ai acheté un terrain à bâtir et j'ai construit une nouvelle boulangerie avec un magasin. L'année dernière, après 30 ans de travail indépendant en tant que boulanger, j'ai transmis le facteur à mon fils qui poursuit maintenant l'activité. J'ai également été président des boulangers pendant plus de 20 ans, en tant que chef d'orchestre. De 2000 à 2010, j'ai été président du syndicat des boulangers de Lokeren et des environs. De 2006 à 2013, on m'a donné la présidence du syndicat provincial de Flandre orientale (bakkers Vlaanderen Oost-Vlaanderen). De 2012 à aujourd'hui, je suis président de Bakkers Vlaanderen et co-président national de la fédération des boulangers. Je m'occupe également de l'administration de celle-ci. Depuis le début de l'année 2022, je m'entraîne également comme meunier pour faire tourner le moulin Heirbrug à Lokeren tous les deuxième et quatrième dimanches du mois, sauf en décembre, janvier et février.

3. VISITES DES ATELIERS

Entre avril et juin 2023, une visite de l'atelier de chacun des dix ambassadeurs sera organisée, afin de permettre au Comité de sélection d'en apprendre plus sur le travail des artisans sélectionnés, leur personnalité et leur parcours, de façon plus humaine que via un formulaire d'inscription.

Les autorités communales ainsi que des groupes d'élèves, ou encore la presse locale seront conviés à ces visites afin qu'ils puissent soutenir l'artisanat local, ou découvrir le travail du lauréat, trop souvent peu connu dans sa ville ou sa région.

Ces visites seront l'occasion pour les artisans de revenir sur leur parcours, leurs choix de métier, leurs processus de travail et de transmettre leur univers et la passion qui les anime au public présent. Chacune de ces visites donnera lieu à une publication personnalisée sur nos réseaux sociaux et sur notre site.



4. REMISE DES PRIX

La cérémonie de remise des prix se tiendra à la Bourse de Namur, le 22 juin 2023 en présence du Ministre David Clarinval.

TROIS PRIX SERONT REMIS :

PRIX DE L'ARTISAN 2023 : d'une valeur de **3000 €**

PRIX "COUP DE COEUR" : d'une valeur de **1500 €**

PRIX MENTOR : d'une valeur de **1000 €**

L'an passé, la remise des prix s'est tenue le 21 juin 2022 à Hôtel de ville de Louvain en présence de Monsieur David Clarinval, ministre des indépendants, des PME et de l'agriculture ; du bourgmestre de Louvain Monsieur Mohamed Ridouani et de Monsieur Johan Geleyns, échevin des sports, du commerce et de l'emploi.

Monsieur le Ministre David Clarinval a remis le prix de « l'Artisane 2022 » à CHARLOT DE BISSCHOP, restauratrice de céramiques, créatrice de Cdb-restauratiekeramiek.

Le prix « Coup de Cœur » à quant à lui été attribué à SOHO FRANCOTTE et sa maroquinerie végétale Lubay par notre présidente du comité de sélection, Madame Hind Rabii.



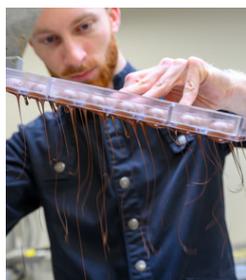
LES 10 LAURÉATS 2023



Marie Dogne
Chèvrerie et fromagerie
(Stoumont)



Elise Verhaeghe
Cultivatrice/Meunière
/Pastière
(Yves-Gomezée)



Vincent Vanstraelen
Chocolatier
(Bierset)



Pauline Fusini
Artisane peintre
(Angleur)



Marie Bourgonjon
Artisane en recyclage
plastique
(Houyet)



Marlies Dekimpe
Relieur et
calligraphe
(De Pinte)



Charlotte De Ley
Fabricante
d'instruments de
musique
(Anvers)



Johanna Hermans
Vitrailiste
(Borgerhout)



Dries Greeve
Constructeur de haut-
parleurs pour guitare
électrique (basse)
(Bornem)

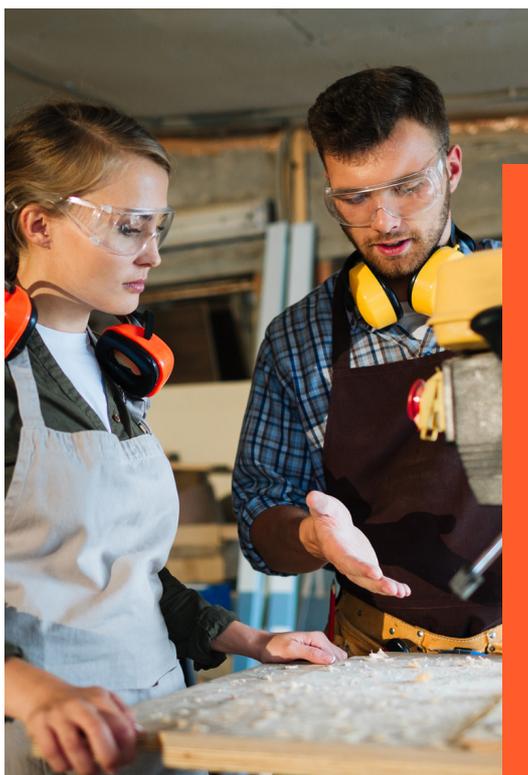


Frauke Vanderchove
Taxidermiste
(Kortrijk)

SOUTENIR L'ARTISANAT BELGE ET LA VITRINE DE L'ARTISAN

Il y a plusieurs façons de montrer votre soutien :

1. En faisant la promotion du concours au sein de votre commune (courrier/mail aux artisans, affichage, via votre site internet, newsletter, bulletin communal, etc.). Les organisateurs peuvent vous fournir sur simple demande écrite tout le matériel nécessaire (affiches, formulaires de présentation, communiqué de presse, banner, logo, photos, etc.).
2. En transmettant des listings d'artisans locaux aux organisateurs pour qu'ils les invitent à participer.
3. En soutenant l'artisan de votre commune qui serait sélectionné parmi les dix lauréats, par une mise en évidence propre, en participant à la visite de son atelier organisée pour le concours.
4. En couvrant l'évènement par des articles dans la presse (nationale et locale).



**VOUS SOUHAITEZ
PARTICIPER A UNE
VISITE D'ATELIER AVEC
VOTRE ECOLE ?**

Contactez-nous !

Pour toute question ou proposition, n'hésitez pas à nous contacter.



CONTACT : OLIVIA WAUTERS
WWW.LAVITRINEDELARTISAN.COM
INFO@LAVITRINEDELARTISAN.COM
02 500 50 70